

## *Inscription Week end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011*

Pour notre Week-end Country du Samedi 1er et Dimanche 2 Octobre, merci de bien vouloir compléter et renvoyer ce dossier avant le Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011 IMPERATIVEMENT MERCI accompagnés du règlement(pas de règlement sur place)

Par courrier :

The Boot's Dancers,  
Mme Martineau Jocelyne,  
3 route de la voie romaine  
16200 SAINTE-SEVERE

Par téléphone ( pour plus de renseignements) :

06.28.15.65.46

# *Inscription Week end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011*

## PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI 1<sup>er</sup> octobre 2011

14h-16h Stage Débutant

16h30 à 18h30 Stage Line Dance

19h Repas ( plateau repas sur commande)

21h Soirée CD (merci à chaque club de faire parvenir 5 danses à l'inscription)

DIMANCHE 2 octobre 2011

10H-12H Stage Intermediaire

12h Pique-nique lol

14h30-16h30 Stage celtic

Prix :

1 stage : 10 euros, 2 stages 18 euros, 3 stages 27 euros et 4 stages 36 euros

# Inscription Week end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011

## STAGE

NOM DU CLUB : .....

NOM ET PRENOM	STAGE DEB	STAGE LINE DANCE	STAGE INTERMEDIAIRE	STAGE NEW CELTIC	PRIX

# *Inscription Week end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011*

## PLATEAU REPAS

Apéritif offert par le club des Boot's

- Le plateau adulte comprend :

Salade niçoise

Rillettes de porc

Saucisson sec

Roti de bœuf (2 tranches)

Rôti de porc (2 tranches)

Chips

Fromage

Tartelette aux pommes

Pain

Vins et boissons non compris

## *Inscription Week end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011*

- Le plateau enfant comprend :

Salade niçoise

Saucisson sec

Jambon cuit supérieur (1/2 tranche)

Chips

Fromage

Tartelette aux pommes

Briquette de jus d'orange





# *Inscription Week end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011*

MERCI DE VOUS INSCRIRE AVANT Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2011

POUR UNE MEILLEUR ORGANISATION

CHEQUES LIBELLES A L'ORDRE DE THE BOOT'S DANCERS, les inscriptions seront prises en comptes qu'accompagnées du règlement

Aucun remboursement ne pourra avoir lieu, à l'exception d'un cas de force majeure, dûment justifié (hospitalisation...)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION ET A TRES BIENTOT

La Présidente, Jocelyne